

Date de début de validité : **30/12/2024**  
 Date de fin de validité : **29/12/2027**  
 Date de certification initiale : 30/12/2020  
 Edité le : 22/11/2024



CN\_2411\_21197-V1

## Certificat

des organismes prestataires d'actions  
 concourant au développement des compétences



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ISQ Certification certifie que

### LES FORMATIONS DU MARAIS

15 RUE DES OISEAUX 79460 MAGNE

SIREN : 817426745 - N° de déclaration d'activité : 75790138779

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail et au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences au décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L.6316-1 du code du travail à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail à l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur au programme de certification d'ISQ Certification, version en vigueur

#### Pour la(es) catégorie(s) d'actions suivante(s) :

- Les actions de formation
- Les bilans de compétences
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
- Les actions de formation par apprentissage

**Les sites dans le périmètre de la certification sont précisés en annexe.**

Emmanuel CLEMENT MONDOLONI  
 Président





CN\_2411\_21197-V1

## **Certificat**

des organismes prestataires d'actions  
concourant au développement des compétences

### **Annexe**

Le(s) site(s) inclus dans le périmètre de la certification :

LES FORMATIONS DU MARAIS SAINTES - 28 RUE DES FOUGERES 17100 SAINTES

LES FORMATIONS DU MARAIS - 15 RUE DES OISEAUX 79460 MAGNE